



## Plan de prévention et d'action

### Pandémie d'influenza

*(Ce document contient des informations reposant sur les connaissances actuelles. Il pourrait être modifié).*

#### I- Introduction

Au cours des dernières années, la société a été sensibilisée à l'éventualité d'une pandémie et à son impact sur la santé publique.

Hormis ses effets sur le système de santé, cette pandémie affecte tous les secteurs de la société. Les citoyens, les corporations, les gouvernements ainsi que les organisations responsables de l'éducation et de la santé doivent l'affronter en coopération.

Le Conseil des écoles fransaskoises (CÉF) est l'une de ces organisations.

#### Les phases de la pandémie

Les informations fournies dans le tableau apparaissant sur la prochaine page ont été tirées, pour une part, du document de prévention de *Greater Saskatoon Catholic Schools* et, pour une autre part, du site Internet de l'Agence de santé publique du Canada :

<http://www.phac-aspc.gc.ca/influenza/pi-pp-fra.php>).

**De l'interpandémie à la pandémie**

Période	Phase	Caractéristiques/Réactions
<b>Interpandémie</b>	<b>1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aucun nouveau sous-type de virus grippal n'a été dépisté chez les humains.</li> <li>- Un sous-type de virus grippal ayant causé une infection chez les humains peut être présent chez les animaux. Si c'est le cas, on considère que le risque d'infection ou de maladie chez les humains est faible.</li> <li>- RÉPONSE : La campagne de prévention doit être renforcée sur les plans mondial, national, provincial et régional.</li> </ul>
	<b>2</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aucun nouveau sous-type de virus grippal n'a été dépisté chez les humains.</li> <li>- Toutefois, un sous-type de virus grippal circulant chez les animaux présente un risque important de maladie chez les humains.</li> <li>- RÉPONSE : minimiser les risques de transmission et rapporter dans les plus brefs délais toute transmission.</li> </ul>
<b>Alerte à la pandémie</b>	<b>3</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il y a un ou des cas d'infection humaine causée par un nouveau sous-type de virus grippal, mais sans transmission de personne à personne, ou tout au plus quelques rares cas de transmission à une autre personne par suite d'un contact proche.</li> <li>- RÉPONSE : assurer une transmission d'informations efficace et une caractérisation rapide du virus.</li> </ul>
	<b>4</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il y a un ou des petits groupes de cas dans lesquels il y a une transmission limitée de personne à personne, mais la propagation est très localisée, donnant à penser que le virus n'est pas bien adapté aux humains.</li> <li>- RÉPONSE : contenir et restreindre la portée du virus, de manière à gagner du temps pour mettre en place un plan d'action et de vaccination.</li> </ul>
	<b>5</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il y a un ou des groupes de cas plus importants, mais la transmission de personne à personne est toujours localisée, donnant à penser que le virus s'adapte de plus en plus aux humains, mais n'est peut-être pas encore pleinement transmissible (risque important de pandémie).</li> <li>- RÉPONSE : renforcer/maximiser les efforts déployés pour contenir, retarder et si possible éviter une pandémie.</li> </ul>
<b>Pandémie</b>	<b>6</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il y a une transmission accrue et soutenue dans la population générale.</li> </ul>
<b>Période post-pandémie</b>	<b>7</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Retour à la période interpandémique.</li> </ul>

**Symptômes et signes de l'influenza (vs ceux du rhume)**

Symptômes	Influenza	Rhume
Fièvre	Habituelle – Entre 38-40° C – Début soudain – Durée de 2 à 5 jours	Rare
Maux de tête	Habituels et parfois intenses	Rares
Douleurs et courbatures	Habituelles et parfois intenses	Rares
Fatigue intense	Quelques jours – Peut parfois se prolonger	Rare
Nausées et vomissements	Habituels, surtout chez l'enfant de moins de 6 ans	Rares
Congestion nasale et écoulement du nez	Rares	Habituels
Éternuements	Rares	Habituels
Mal de gorge	Rare	Habituel
Douleur thoracique	Habituelle et parfois intense	Parfois – De légère à modéré
Toux	Habituelle – Durée de deux (2) semaines.	Habituelle, mais légère ou modérée

(Information tirée du document *Mesures de prévention dans un contexte de pandémie d'influenza à l'intention des employeurs et travailleurs du Québec*)

**Points d'information**

1. L'influenza est hautement contagieuse; elle pénètre le corps par le nez et la gorge, et elle peut se transmettre très rapidement dans la population.
2. Les experts estiment qu'en période de pandémie, jusqu'à 35 % des personnes employées seront suffisamment malades pour s'absenter du travail. De ceux qui deviennent infectés, plus d'un pour cent (1 %) décèdent.
3. L'influenza a des effets très sérieux auprès des plus jeunes, des personnes âgées et des personnes souffrant de faiblesses immunitaires.
4. Les mesures de santé publique – qui incluent des actes d'hygiène personnelle comme le lavage fréquent des mains – sont utiles pour freiner la transmission du virus.
5. Le ministère de la Santé de la Saskatchewan a déclaré qu'«Il n'est pas possible de prédire quand la pandémie d'influenza frappera ou quelles en seront les conséquences... »
6. Selon le ministère, de 150 000 à 350 000 personnes pourraient être atteintes; 60 000 à 160 000 pourraient avoir besoin de soins en clinique; 1 000 à 2 800 personnes seraient hospitalisées; et de 300 à 1 000 de ces patients pourraient en mourir.

(tiré de *Greater Saskatoon Catholic Schools – Pandemic Preparedness Plan* et de *Saskatoon Public Schools Pandemic Influenza Plan*)

## II- Buts du plan de prévention et d'action

Le plan de prévention et d'action du Conseil des écoles fransaskoises (CÉF) propose des mécanismes qui guideront les prises de décisions et les actions appropriées.

La santé et la sécurité des élèves et du personnel seront suivies attentivement. Si cette santé et cette sécurité deviennent l'objet de préoccupations, le Conseil peut décider de fermer certains sites. Il est également possible que les autorités responsables de la santé publique dans les cinq (5) régions régionales de la santé fassent des recommandations visant la fermeture d'une ou de plusieurs écoles.

Le CÉF entend travailler en étroite collaboration avec tous les intervenants concernés durant une pandémie, et il s'appuiera sur l'expertise des responsables de la santé publique.

Notons enfin que même si les écoles sont officiellement ouvertes durant une pandémie, certains objectifs et services habituellement offerts dans le cadre du programme scolaire peuvent ne pas être atteints ou disponibles.

## III- Structures organisationnelles

### **Formation d'un comité des opérations**

Lorsqu'un état de pandémie est déclaré, un comité des opérations est formé. Il est composé principalement des personnes suivantes :

- Le directeur de l'éducation;
- Les directeurs adjoints de l'éducation;
- Le chef des services financiers;

et toute autre personne invitée à se joindre au comité.

### **Rôle du comité des opérations**

1. La prise des décisions et la direction générale des opérations de l'organisation scolaire;
2. L'évaluation des situations et incidents qui apparaissent au sein de l'organisation, et la recommandation de mesures et d'actions;
3. La consultation et la coopération avec les intervenants extérieurs à l'organisation;
4. La détermination et la décision de fermeture ou de changements dans la programmation scolaire;
5. Le rapport de ses activités au Conseil scolaire fransaskois et à d'autres autorités en la matière.

## **IV- Opérations**

1. Chaque matin, toutes les écoles, sans exception, doivent faire rapport aux membres du comité des opérations sur leur situation, sur l'état de santé de leurs élèves et des membres de leur personnel, et sur les mesures mises en place à l'école. Priorité sera donnée aux écoles aux prises avec des cas d'influenza;
2. À la lumière des informations fournies, le comité arrive – le jour même – à des décisions sur la procédure à suivre; il fait rapport de cette prise de décisions aux écoles et aux autorités concernées;

Ces décisions peuvent porter sur la fermeture d'une ou de plusieurs écoles, sur l'annulation d'activités parascolaires ou autres événements ou activités.

3. Les décisions prises par le comité sont ensuite annoncées aux médias. Toutes les demandes d'entrevue ou d'information supplémentaire reçues de la part des médias seront traitées par la personne responsable des communications mandatée à cet effet. Les demandes des médias pour l'accès aux écoles seront traitées au cas par cas.
4. Dans l'éventualité d'une situation d'urgence demandant une réponse immédiate, un membre du comité, en consultation avec le directeur de l'éducation, prendra les décisions qui s'imposent.
5. Le comité des opérations désignera une personne comme secrétaire dont la responsabilité principale sera de tenir à jour le dossier des réunions, délibérations et décisions du comité.

## **V- Objectifs immédiats**

Les objectifs prioritaires du plan de prévention et d'action du Conseil des écoles fransaskoises sont :

- D'assurer un environnement sain pour les élèves et les membres du personnel;
- De minimiser les impacts d'une pandémie dans les écoles et dans la communauté;
- D'assurer le maintien de la majorité des services d'éducation aussi longtemps qu'il est sécuritaire de le faire;
- De maintenir certains services essentiels : supervision, activités pédagogiques, sécurité des bâtiments;
- De communiquer rapidement et clairement toute information pertinente aux responsables de l'éducation dans les écoles, aux élèves, aux parents et aux membres du personnel;
- De tenir à jour un dossier complet sur les effets de la pandémie, sur les efforts et activités déployés pour y faire face et sur les coûts entraînés;
- De répondre à toute demande des régies régionales de la santé en Saskatchewan.

## VI- Conséquences possibles de la pandémie

Les scénarios les plus préoccupants ou inquiétants pour notre organisation sont :

- La réduction soudaine du nombre d'employés, tant chez les membres du personnel régulier que chez le personnel temporaire;
- Les demandes de services auxquelles nous ne pourrions répondre;
- L'interruption de la livraison de produits et matériels;
- Les changements soudains dans l'utilisation des services technologiques, par exemple utilisation plus grande et plus soutenue de l'Internet et du téléphone pour avancer les dossiers;
- La réduction et la restriction des réunions publiques et de groupes;
- La disponibilité réduite de services de santé publique ou à domicile;
- Les difficultés dans la livraison de services essentiels tels que les télécommunications, services bancaires et financiers; l'eau, l'électricité, médicaments et alimentation.

### SITES INTERNET (ressources)

#### Santé Saskatchewan (Saskatchewan Health)

[www.health.gov.sk.ca/pandemic-influenza-plan](http://www.health.gov.sk.ca/pandemic-influenza-plan)

[www.health.gov.sk.ca/influenza-monitor](http://www.health.gov.sk.ca/influenza-monitor)

#### Gouvernement du Canada

[www.influenza.gc.ca](http://www.influenza.gc.ca)

#### Organisation mondiale de la Santé (WHO)

[www.who.int/csr/disease/avian\\_influenza/en](http://www.who.int/csr/disease/avian_influenza/en)

#### Régie régionale de la santé de Saskatoon (Saskatoon Health Region)

[www.saskatoonhealthregion.ca/pandemic/pandemic\\_home.htm](http://www.saskatoonhealthregion.ca/pandemic/pandemic_home.htm)

#### Santé publique Canada (Public Health Agency of Canada)

<http://www.phac-aspc.gc.ca/index-eng.php>

#### Ministère de l'Éducation (Saskatchewan)

<http://www.health.gov.sk.ca/Default.aspx?DN=351caf7c-af8c-46ba-892b-2f9ab5e2489b>